



LE CREDIT COOPERATIF S'ENGAGE A VOS COTES POUR CONSTRUIRE UNE SOCIETE PLUS DURABLE

Simple et pratique ! Gérez vos comptes et services bancaires
en quelques clics et bénéficiez de toutes les fonctionnalités
utiles dans votre espace client en ligne


www.credit-cooperatif.coop

 Application mobile
Crédit Coopératif

Ce document ne constitue pas une facture.

Perte ou vol de votre chéquier ou carte bancaire : Les démarches à effectuer sont indiquées sur le site internet de notre établissement. Vous pouvez contacter notre centre d'appels fonctionnant 24h/24 au 01 44 78 25 25 (appel non surtaxé) ou + 33 1 44 78 25 25 (appel non surtaxé). Votre agence reste à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.

Relations Clientèle : Ce relevé sera considéré comme définitivement approuvé si vous n'avez effectué aucune contestation dans les conditions figurant dans votre convention de compte et vos contrats de service de paiement associés. Les coordonnées du service à contacter en cas de réclamation, ainsi que, si vous êtes entrepreneur individuel, celles du médiateur compétent en cas de litige persistant, sont disponibles sur la brochure tarifaire et sur notre site internet.

Informations réglementaires : Vos dépôts sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sous réserve des exclusions prévues par les textes en vigueur. Reportez-vous à la plaquette FGDR disponible sur le site internet de notre établissement ou au formulaire d'information communiqué annuellement ou, sur demande, par votre chargé d'affaires. Concernant le Livret A Association et le Livret A HLM, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.

